**LISTE DES PIECES A FOURNIR DANS LE CADRE D’UNE VENTE D’APPARTEMENT**

* Questionnaire vendeur pour vente d’une maison (à télécharger sur le site internet <https://charlotte-fonck.notaires.fr>) ;
* Questionnaire état-civil avec les informations relatives à l’acquéreur et son financement (montant du prêt sollicité, taux d’intérêt maximum sollicité, durée maximale) ;
* Copie des justificatifs d’identité ;
* Relevé d’identité bancaire signé au dos par les titulaires ;
* Offre d’achat contresignée ;
* Si du mobilier est compris dans la vente : liste détaillée et estimative à fournir ;
* Diagnostics :
	+ Merci de consulter le document diagnostics obligatoires sur le site ci-dessus repris ;
	+ Diagnostic assainissement non collectif ;
	+ Diagnostic assainissement collectif : selon la localisation de votre bien, renseignez-vous auprès de votre commune sur l’obligation de faire établir un tel diagnostic ;
* Titre de propriété intégral (l’attestation de vente n’est pas suffisante) ;
* Taxe foncière ;
* S’il s’agit de votre résidence principale : taxe d’habitation ;
* S’il s’agit d’un bien loué : bail, quittance de loyer ;
* Si le bien était antérieurement loué : justificatif de départ du locataire ou congé délivré par le bailleur ;
* Permis de construire et tout document y afférent (déclaration d’ouverture, d’achèvement, conformité, attestations d’assurance, etc.) ;
* Si le bien a fait l’objet de gros travaux (ex : extension, ravalement de façade, toiture, changement de fenêtres, etc.) : éventuelle(s) autorisation(s) d’urbanisme, facture(s) et tout document y afférent ;
* Etat descriptif de division et règlement de copropriété ainsi que l’ensemble des modificatifs ;
* Procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années ;
* Carnet d’entretien ;
* Fiche synthétique et attestation d’immatriculation ;
* Dernier appel de charges ;
* Tout document que vous jugerez utile de porter à ma connaissance.